

**Bulletin Trimestriel**

**Conjoncture économique, monétaire et financière**

**Îles de Wallis et Futuna**

**N° 126**  
**2<sup>nd</sup> trimestre 2006**

<b>SOMMAIRE</b>
-----------------

<b>SYNTHESE</b>	2
<b>1. L'Analyse de la conjoncture</b>	3
<b>1.1 L'enquête de conjoncture</b>	4
<b>1.2 La demande des ménages</b>	6
<i>La consommation des ménages</i>	6
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i>	8
<b>1.3 Les principaux indicateurs économiques</b>	9
<i>L'emploi</i>	9
<i>Les salaires</i>	10
<i>Les prix</i>	10
<i>Le commerce extérieur</i>	11
<i>Suivi des recettes fiscales</i>	12
<i>L'énergie</i>	13
<i>Les échanges</i>	16
<i>Les télécommunications</i>	18
<i>Evolution des cours de change</i>	18
<b>2. L'évolution monétaire et financière</b>	19
<b>2.1 Les actifs financiers</b>	20
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)</i>	20
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	22
<i>Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)</i>	23
<b>2.2 Les passifs financiers</b>	25
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i>	25
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)</i>	27
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i>	28
<b>2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties</b>	31
<i>La masse monétaire (tableau VI)</i>	31
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i>	32
<b>2.4 L'équilibre emplois/ressources des EC locaux (Tableau VIII)</b>	32
<b>2.5 Rappel des taux</b>	34
<i>Le taux d'intérêt légal</i>	34
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM au 31 mars 2006</i>	34
<i>Les taux du marché</i>	34
<i>Les taux d'usure</i>	35
<b>3. Les Missions de l'IEOM</b>	36
<b>3.1 L'émission des signes monétaires</b>	36
<b>3.2 Les opérations de compensation interbancaire</b>	37

**SYNTHESE**

Les indicateurs macroéconomiques, comme les entrepreneurs interrogés, mettent à nouveau en évidence une conjoncture économique médiocre à Wallis et Futuna. L'enquête de conjoncture, réalisée sur un échantillon malheureusement trop réduit d'entreprises, conclut à une stabilisation de l'activité économique en ce début d'année et n'anticipe pas d'amélioration significative pour le second trimestre 2006. L'endettement excessif des ménages est à nouveau mis en cause, et les entreprises ont de réelles difficultés de recouvrement.

Le niveau des interdictions bancaires reste encore très élevé. Au 31 mars 2006, 367 personnes physiques étaient concernées, soit une baisse de 1,3 % en trois mois et de 9,8 % en un an. Cette situation confirme la fragilité financière des ménages, avec pour corollaire un niveau d'épargne très faible. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance à la baisse des interdictions bancaires semble cependant se confirmer. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette tendance.

L'absence d'épargne personnelle, l'endettement des ménages et la baisse de l'encours du crédit à la consommation (-12,9 % en glissement annuel au 31 mars 2006) conduisent à anticiper une diminution de la consommation des ménages au cours des prochains mois.

Les prix ont augmenté de 1,05 % au cours du premier trimestre 2006. Cette évolution s'explique par la variation des prix des produits manufacturés et des services qui augmentent, sur trois mois, respectivement de 1,82 % et de 1,43 %. Ceux des produits alimentaires ont marqué une certaine stabilité (0,26 %). En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 3,56 %, contre 2,48 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 4,87 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 2,38 % et ceux des services de 2,78 %.

A cette même date, les ventes d'électricité régressent par rapport au trimestre précédent de -6,5 % et de -2,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Les ventes de gazole sont en baisse par rapport au quatrième trimestre 2005 (-8,5 %), il en est de même pour les ventes d'essence (-15 %) et de jet A1 (-7,2 %). Il convient de noter que les deux premiers mois de l'année sont considérés comme étant la période creuse en raison des départs en vacances en dehors du territoire. Au début du mois de février 2006, les prix locaux des hydrocarbures ont été modifiés par arrêté préfectoral faisant augmenter respectivement les prix de l'essence, du gazole et du pétrole jet A1 de 15,6 %, de 13,3 % et de 20 % par rapport aux tarifs en vigueur à la fin 2005.

Au 31 mars 2006, les importations ont atteint 1.329 millions de XPF. Elles enregistrent une hausse de 7 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente. Les recettes fiscales s'établissent au 31 mars 2006 à 357,28 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 22,7 % de l'objectif fixé pour 2006.

Les dépôts collectés et gérés localement par la banque s'élèvent à 2.996 millions de XPF. Ils augmentent à un rythme annuel de 0,7 % et régressent, par rapport au trimestre précédent, de 9,3 %. Le total des crédits diminue de -4,2 % par rapport au 31 mars 2005, il s'établit à 3.255 millions de XPF, en baisse de 1,9 % par rapport au trimestre précédent.

La masse monétaire (M3) a reculé au cours du premier trimestre 2006 (-6 %) à 4.529 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de 3,9 %. L'agrégat M1 régresse de 6 % par rapport au trimestre précédent et progresse de 8 % sur un an.

# 1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

## 1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le seizième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête, réalisée en mai, a porté sur le premier trimestre 2006 et sur les perspectives pour le second trimestre 2006. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 36 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet pas d'établir une décomposition des résultats par secteur et fera donc l'objet d'une analyse globale.

### Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution des caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 3, selon que la situation s'est dégradée, est restée stable ou s'est améliorée). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 1,75 correspond à un recul, une valeur située entre 1,75 et 2,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 2,25 et 3 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisées sur les questions ouvertes.

<b><u>EXEMPLE</u></b>					
Activité	Charges d'exploitation	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
 Amélioration	 Allègement	 Accroissement	 Hausse	 Embauches	 Plus courts
 Dégradation	 Alourdissement	 Dégradation	 Baisse	 Licenciements	 Plus longs

**Analyse de la conjoncture au 31 mars 2006****La conjoncture au premier trimestre 2006 par rapport au quatrième trimestre 2005 :**

Selon les entrepreneurs, l'activité sur les îles Wallis et Futuna, en ce début d'année, reste stable par rapport au trimestre précédent et demeure donc maussade. D'après l'enquête, les entreprises sont parvenues dans l'ensemble à stabiliser leurs prix de vente et, pour certain, à augmenter leurs effectifs. L'allongement des délais de règlement de la clientèle constitue un sérieux problème pour l'activité économique sur le territoire. Il fragilise et contribue à la dégradation de la trésorerie des entreprises. Cette situation liée à un endettement excessif des ménages ne facilite pas aux entreprises le recouvrement de leurs créances.

La morosité de l'activité économique et les tensions sur le territoire n'incitent pas les entreprises à l'optimisme. Pourtant quelques-unes d'entre-elles confirment avoir investi ce trimestre, en dépit de l'alourdissement des charges supportées.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
→	↘	↘	→	↗	↘

**Anticipations des chefs d'entreprises pour le second trimestre 2006 :**

La moyenne de l'échantillon anticipe une amélioration de l'activité pour le prochain trimestre. La grande majorité des entrepreneurs interrogés ne compte pas réduire les effectifs en dépit des difficultés récurrentes rencontrées et certains envisagent de nouveaux investissements sur la prochaine période. Ces perspectives sont relativement encourageantes, une proportion importante des entrepreneurs table sur une stabilisation des charges d'exploitation et de leur trésorerie malgré la constance des retards de paiement des clients.

PREVISIONS					
Pour le 2nd trimestre 2006					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Effectifs	Délais de paiement clients
↗	→	→	→	→	→

Points particuliers soulignés par les entreprises :

Parmi les commentaires formulés par les entreprises, nous mettons en exergue les points suivants :

- L'augmentation des ventes à crédit accordées aux particuliers contribue à la dégradation de la trésorerie des entreprises commerciales.
- Le renchérissement très important des tarifs du fret maritime et la dépréciation du franc pacifique se répercutent sur les prix de vente et expliquent une partie de l'inflation. La recherche de nouveaux pays fournisseurs pourrait permettre une baisse des prix.
- L'augmentation de l'activité, pour certains acteurs économiques locaux, est le fait d'une amélioration de leur compétitivité prix par la baisse de leur marge.

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 31 mars 2006, 371 unités étaient recensées, contre 364 au 31 décembre 2005 et 356 au 30 septembre 2005. Il faut souligner que beaucoup d'entreprises se créent à Wallis et Futuna en fonction d'opportunités telles que l'obtention d'une aide ou d'un micro-marché. Elles n'ont, pour l'essentiel, aucun salarié déclaré en comparaison des effectifs du secteur privé enregistrés par la CLR/CCPF.

*Entreprises de Wallis et Futuna*

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 30/09/05	Nombre total d'entreprises au 31/12/05	Fermetures 1er trimestre 2006	Créations 1er trimestre 2006	Nombre total d'entreprises au 31/03/06
Commerce	123	123	6	4	121
BTP	69	71	1	1	71
Hotellerie-rest.	29	29	0	2	31
Services	135	141	4	11	148
<b>Total</b>	<b>356</b>	<b>364</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>371</b>

Source : service des contributions diverses

## 1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

### La consommation des ménages

#### Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin mars 2006, en cumul annuel, atteignent 103,1 millions de XPF, en hausse par rapport à la même période de l'exercice précédent (5,6 %). Cette hausse s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des taxes perçues sur les tabacs (27,2 %).

#### *Evolution des taxes intérieures de consommation*

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 31/03/2005	Cumul au 31/03/2006	Variation cumul / cumul (n-1)
Taxe intérieure de consommation - alcools	30,6	31,9	4,05%
Taxe intérieure de consommation - tabacs	23,7	30,2	27,20%
Taxe intérieure de consommation - hydrocarbures	43,2	41,1	-5,07%
<b>TOTAL</b>	<b>97,6</b>	<b>103,1</b>	<b>5,63%</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

#### Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 876,4 millions de XPF à la fin du premier trimestre 2006, en baisse par rapport au 31 décembre 2005 (-1,3 %) et en glissement annuel (-12,9 %).

L'encours des prêts personnels non affectés a augmenté en trois mois de 4,9 % pour s'établir à 407,3 millions de XPF au 31 mars, soit une hausse de 11,1 % sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un recul sur trois mois (-6,2 %) et sur un an (-26,7 %), ceci notamment à cause du déclin très important des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-74,5 % sur un an) et pour l'achat de véhicules d'occasion (-38,8 % sur un an).

#### *Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)*

	31/03/2005	31/12/2005	31/03/2006	Variation sur trois mois	Variation sur un an
<b>prêts personnels (non affectés)</b>	<b>366 734</b>	<b>388 425</b>	<b>407 305</b>	<b>4,9%</b>	<b>11,1%</b>
véhicules	532 146	461 323	441 627	-4,3%	-17,0%
<i>véhicules neufs</i>	<i>515 163</i>	<i>447 898</i>	<i>431 232</i>	-3,7%	-16,3%
<i>véhicules occasion</i>	<i>16 983</i>	<i>13 425</i>	<i>10 395</i>	-22,6%	-38,8%
appareils ménagers	106 923	38 218	27 272	-28,6%	-74,5%
divers	870	326	207	-36,5%	-76,2%
<b>sous total prêts affectés</b>	<b>639 939</b>	<b>499 867</b>	<b>469 106</b>	<b>-6,2%</b>	<b>-26,7%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 006 673</b>	<b>888 292</b>	<b>876 411</b>	<b>-1,3%</b>	<b>-12,9%</b>

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

Au cours du premier trimestre 2006, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a légèrement diminué par rapport au trimestre précédent, passant de 57 à 55 immatriculations. Les ventes de deux roues ont progressé, 35 immatriculations à la fin mars contre 28 fin décembre 2005.

En cumul glissant sur 12 mois, les ventes de véhicules automobiles se sont élevées à 182 au 31 mars 2006 contre 205 à la même période de l'année précédente.

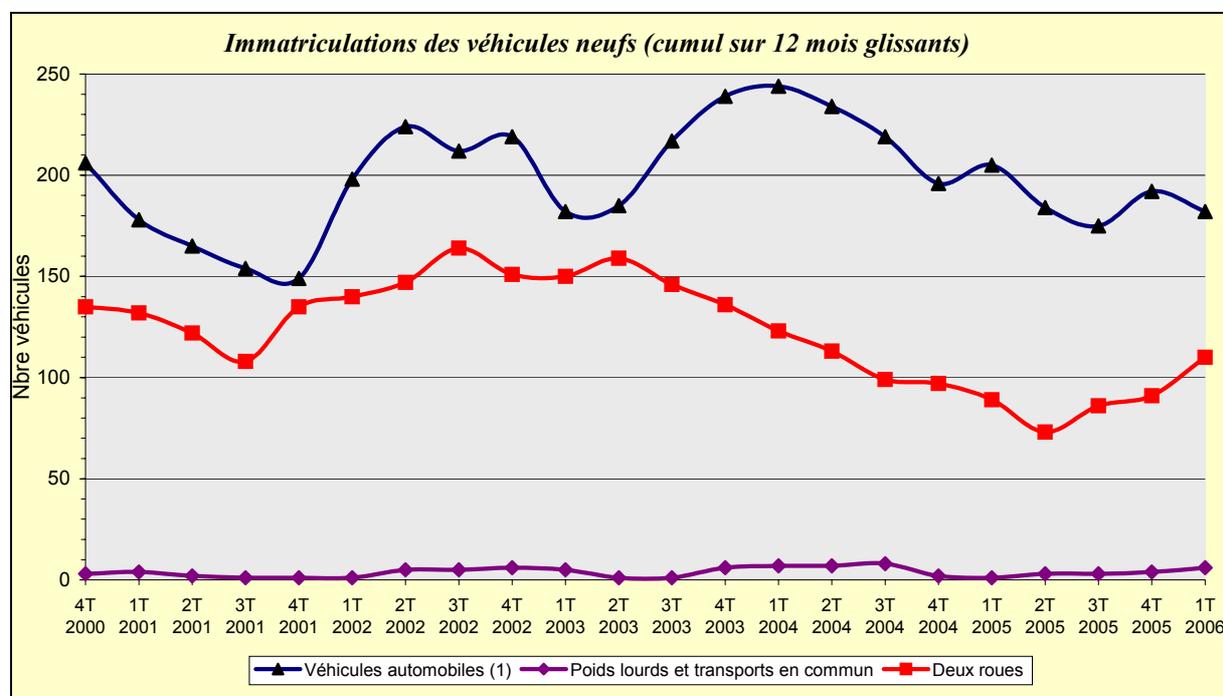
**Immatriculations de véhicules neufs**

	Cumul sur 12 mois glissants au 31/03/2005	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	Cumul sur 12 mois glissants au 31/03/2006	Variation cumul au 31/03/06 comparé au cumul au 31/03/05	Variation trimestrielle
<b>Véhicules automobiles (1)</b>	<b>205</b>	<b>57</b>	<b>55</b>	<b>182</b>	<b>-11,2%</b>	<b>-3,5%</b>
Wallis	164	53	51	170	3,7%	-3,8%
Futuna	41	4	4	12	-70,7%	N.S
<b>Deux roues</b>	<b>89</b>	<b>28</b>	<b>35</b>	<b>110</b>	<b>23,6%</b>	<b>25,0%</b>
Wallis	46	18	31	90	95,7%	72,2%
Futuna	43	10	4	20	-53,5%	N.S

Source : service des contributions diverses

(1) sauf poids lourds et transports en commun

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules sur 12 mois glissants du quatrième trimestre 2000 jusqu'au premier trimestre 2006.



Sauf poids lourds et transports en commun.

## La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin mars 2006, 367 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc régressé de -1,3 % en trois mois et de -9,8 % en un an.

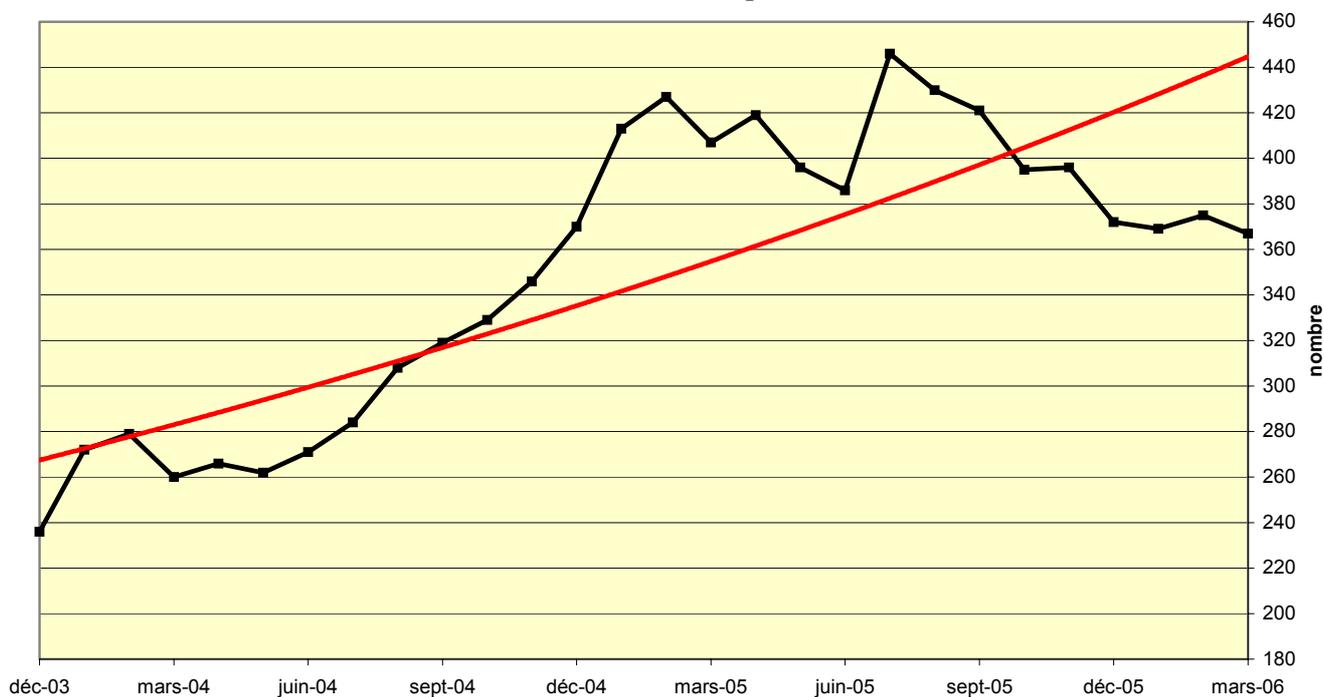
### *Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire*

Date	Au 31/03/05	Au 30/09/05	Au 31/12/05	Au 31/03/06	m-3	Variation m-6	m-12
Nombre	407	421	372	367	-1,3%	-12,8%	-9,8%

Source : IEOM

Le niveau élevé des «interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens. Depuis le mois de juillet 2005, la tendance à la diminution des interdits bancaires semble cependant se poursuivre. L'interdiction des jeux d'argent, en mai 2005, peut constituer un élément d'explication de cette évolution.

### *Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis décembre 2003*



## 1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

### L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne prennent pas en compte les fonctionnaires d'Etat, dont le nombre atteignait 306 agents à la fin du mois de décembre 2005.

Les statistiques de la CLR ne sont définitives qu'au 31 décembre 2005, la totalité des cotisations n'ayant pas été enregistrée au-delà de cette échéance. Nos analyses portent donc sur les statistiques de l'emploi à cette date, sachant qu'aucun évènement majeur, qui aurait pu bouleverser les tendances, n'a été signalé. Il convient de souligner les retards de cotisations importants qui biaisent les résultats et ne permettent d'établir des chiffres valides qu'après plusieurs mois. En outre, les données ont été fortement remaniées en 2005 suite à la politique de recouvrement engagée auprès des entreprises.

Le marché de l'emploi sur le Territoire est caractérisé par la faible part du secteur privé, qui ne représente que 31,8 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur privé employait 577 personnes fin 2005, contre 619 un an auparavant, soit une baisse de -6,8 %. La plus forte baisse a été enregistrée dans le secteur du BTP (-12 % avec 73 emplois déclarés). Déjà soulignée en 2004, la baisse persistante des emplois du BTP s'explique par l'absence de grands chantiers en 2005. Les emplois dans le secteur des services ont également régressé fortement (-11,2 % avec 150 emplois déclarés).

Le nombre de salariés dans le secteur public (hors fonctionnaires de l'Etat) a progressé de 2,1 % pour s'établir à 1.050 personnes, soit 57,9 % des emplois déclarés à la CLR. Le secteur semi-public a perdu cinq emplois, passant de 193 à 188 salariés déclarés.

Au total, le nombre global de personnes ayant un emploi salarié (hors fonctionnaires de l'Etat) aurait donc baissé de -1,4 % en 2005 pour s'établir à 1.815.

#### *Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR*

	déc-04		déc-05		Glissement annuel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
<b>Secteur privé</b>	<b>619</b>	<b>33,6%</b>	<b>577</b>	<b>31,8%</b>	<b>-6,8%</b>
<u>dont :</u>					
Industrie/Artisanat	103	5,6%	99	5,5%	-3,9%
BTP	83	4,5%	73	4,0%	-12,0%
Commerce	216	11,7%	208	11,5%	-3,7%
Services	169	9,2%	150	8,3%	-11,2%
Employés de maison	48	2,6%	47	2,6%	-2,1%
<b>Secteur semi-public*</b>	<b>193</b>	<b>10,5%</b>	<b>188</b>	<b>10,4%</b>	<b>-2,6%</b>
Secteur public	1028	55,9%	1050	57,9%	2,1%
<b>Total</b>	<b>1840</b>	<b>100,0%</b>	<b>1815</b>	<b>100,0%</b>	<b>-1,4%</b>
<b>Contrats de développement</b>	<b>257</b>	<b>14,0%</b>	<b>252</b>	<b>13,9%</b>	<b>-1,9%</b>

Source CLR-CCPF

\* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

## Les salaires

Le SMIG mensuel a été revalorisé de 1,5 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 et atteint 74.478 XPF sur la base de 169 heures.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, aucun agent de l'Administration supérieure n'est plus rémunéré au SMIG. Le salaire minimum de l'administration territoriale, qui correspond à l'indice 250, s'élevait à 102.208 XPF au 31 décembre 2005 (contre 101.194 un an plus tôt). En 2005, Le point de la fonction publique a été revalorisé à deux reprises de 0,5%. L'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2006, le revalorise de 1,5 %. L'écart entre le SMIG et les salaires de l'administration pourrait constituer un facteur d'incitation à l'embauche dans le secteur public.

## Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté de 1,05 % au cours du premier trimestre 2006. Cette évolution s'explique par la hausse du prix des produits manufacturés et des services qui augmentent, sur trois mois, respectivement de 1,82 % et de 1,43 %. Ceux des produits alimentaires ont marqué une certaine stabilité (0,26 %).

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 3,56 %, contre 2,48 % au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 4,87 % sur les douze derniers mois, ceux des produits manufacturés de 2,38 % et ceux des services de 2,78 %. Cette évolution est la résultante d'une augmentation des coûts du fret maritime et d'une faible concurrence sur le marché intérieur.

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) date de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de rendre compte de ces évolutions.

### *Evolution de l'indice des prix à la consommation*

	1 <sup>er</sup> trimestre 2005	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
<b>Indice global (IPC)</b>	<b>128,16</b>	<b>131,34</b>	<b>132,72</b>	<b>1,05%</b>	<b>3,56%</b>
Indice des produits alimentaires	119,38	124,87	125,19	0,26%	4,87%
Indice des produits manufacturés	132,37	133,1	135,52	1,82%	2,38%
Indice des services	153,66	155,71	157,93	1,43%	2,78%

base 100 : 3<sup>ème</sup> trimestre 1989

Source : STSEE

## Le commerce extérieur

### Les taxes à l'importation

Au 31 mars 2006, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une hausse de 3,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, pour s'établir à 231 millions de XPF. Cette évolution résulte principalement d'une augmentation des taxes d'entrée (+6,1%) qui atteignent 173,1 millions de XPF. Les droits de douanes s'affichent en baisse sur la période (-2,1 %) et s'établissent à 57,8 millions de XPF.

#### *Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée*

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	<b>Cumul au 31/03/2005</b>	<b>Cumul au 31/03/2006</b>	<b>Variation p/r à l'exercice précédent</b>
Droits de douanes <sup>(1)</sup>	59,0	57,8	-2,07%
Taxes d'entrée <sup>(2)</sup>	163,1	173,1	6,10%
<b>TOTAL</b>	<b>222</b>	<b>231</b>	<b>3,93%</b>

<sup>(1)</sup> Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

<sup>(2)</sup> Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et Affaires maritimes

### Les importations

Au premier trimestre 2006, les importations ont atteint 1.329 millions de XPF soit une augmentation en valeur de 7 % relativement à la même période de l'année 2005.

Le premier chapitre d'importation, ce trimestre, est la rubrique « matériel de transport » (24,9 % du total), conséquence, notamment, de la mise en place de nouveaux véhicules de ramassage scolaire à Futuna. Le second chapitre d'importation est constitué des produits alimentaires (23,2 % des importations du trimestre pour 308,8 millions de XPF), en baisse de -9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Viennent ensuite Les « produits minéraux (ciments, hydrocarbures...) » dont les importations représentent 12,4% du total des importations ce trimestre.

**Importations en valeur (millions de XPF)**

	Total 2005		1er Trimestre 2005		1er Trimestre 2006		Variation trimestrielle n/(n-1)	Importations 2006 / total 2005
	Valeur	Part	Valeur	Part	Valeur	Part		
Produits alimentaires	1 402,7	29,4%	339,2	27,3%	308,8	23,2%	-9,0%	22,0%
Matériel de transport	549,7	11,5%	110,6	8,9%	331,4	24,9%	199,7%	60,3%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	636,7	13,3%	142,1	11,4%	165,4	12,4%	16,4%	26,0%
Fournitures, BTP ...	540,1	11,3%	186,1	15,0%	138,4	10,4%	-25,6%	25,6%
Machines et appareils (1)	597,7	12,5%	239,2	19,3%	144,8	10,9%	-39,5%	24,2%
Industries chimiques (2)	443,2	9,3%	100,2	8,1%	85,7	6,4%	-14,5%	19,3%
Linges et accessoires	240,8	5,0%	44,2	3,6%	63,3	4,8%	43,2%	26,3%
Marchandises et produits divers (3)	114,9	2,4%	21,8	1,8%	36,6	2,8%	67,8%	31,9%
Papiers, cartons	114,8	2,4%	28,0	2,3%	31,3	2,4%	12,0%	27,3%
Instruments et appareils optiques	137,0	2,9%	30,7	2,5%	23,2	1,7%	-24,3%	17,0%
Armes et munitions	0,3	0,0%	0,1	0,0%	0,0	0,0%	n.s	n.s
Objets d'art et de collection	0,1	0,0%	0,0	0,0%	0,0	0,0%	n.s	n.s
<b>Total</b>	<b>4 778,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 242,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 329,1</b>	<b>100,0%</b>	<b>7,0%</b>	<b>27,8%</b>

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique... (2) médicaments, hygiène, peinture... (3) mobilier, articles de sport...

**Suivi des recettes fiscales**

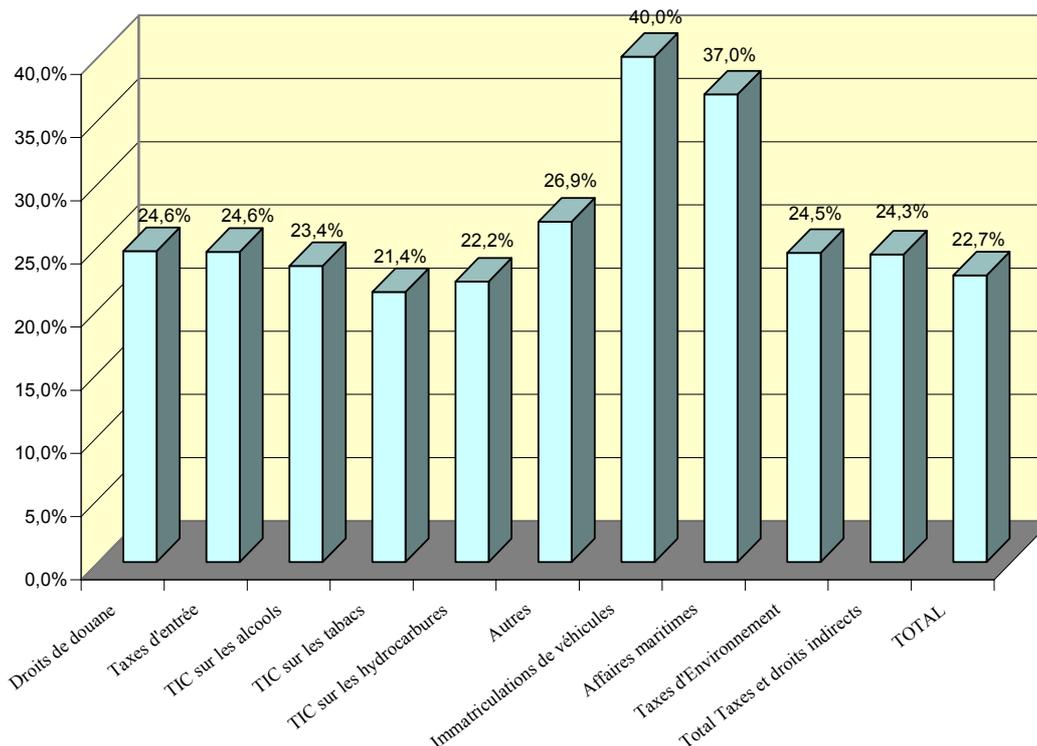
**Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)**

Recettes...		...prévues au budget primitif 2006	...réalisées au 31/03/2006	% réalisé	
<b>Recettes douanieres</b>	Droits de douane	235	57,82	24,6%	
	Taxes d'entrée	705	173,08	24,6%	
		<b>940</b>	<b>230,90</b>	<b>24,6%</b>	
	Taxes intérieures de consommation :	alcools	136	31,87	23,4%
		tabacs	141	30,15	21,4%
		hydrocarbures	185	41,05	22,2%
Autres	6,0	1,62	26,9%		
<b>Taxes diverses</b>	Immatriculations de véhicules	4	1,60	40,0%	
	Affaires maritimes	51	18,87	37,0%	
	Taxes d'Environnement	5,0	1,22	24,5%	
<b>Total Taxes et droits indirects</b>		<b>1468,0</b>	<b>357,28</b>	<b>24,3%</b>	
<b>Impôts directs</b>		106,5	0,00	0,0%	
<b>TOTAL</b>		<b>1574,5</b>	<b>357,28</b>	<b>22,7%</b>	
Ventes des tabacs		260	54,07	20,8%	

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 31 mars 2006 à 357,28 millions de XPF. Elles atteignent 22,7 % de l'objectif fixé dans le budget primitif pour 2006.

Réalizations budgétaires - recettes du Territoire au 31 mars 2006



## L'énergie

### L'énergie électrique

La production d'électricité au premier trimestre 2006 a diminué par rapport au trimestre précédent (-7,7 %). Elle régresse de -5,1 % sur un an, pour atteindre 4.830 milliers de kWh. Au 31 mars 2006, les ventes d'électricité se dégradent par rapport au quatrième trimestre 2005 (-6,5 %), et diminuent de -2,9 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Le nombre d'abonnés enregistre une relative stabilité, il atteint 3618 (-1 % sur trois mois et 0,2 % en un an). Il convient de noter que les deux premiers mois de l'année sont considérés comme étant la période creuse en raison des départs en vacances en dehors du territoire.

#### *Evolution de la production et de la distribution d'électricité*

	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation / 1er trim 2005	Variation / 4ème trim 2005
<b>Production globale (milliers de kWh)</b>	<b>5 092</b>	<b>5 234</b>	<b>4 830</b>	<b>-5,1%</b>	<b>-7,7%</b>
Wallis	4 223	4 338	3 968	-6,0%	-8,5%
Futuna	869	896	862	-0,8%	-3,8%
<b>Ventes totales (milliers de kWh)</b>	<b>4 102</b>	<b>4259</b>	<b>3981</b>	<b>-2,9%</b>	<b>-6,5%</b>
Wallis	3301	3408	3203	-3,0%	-6,0%
Futuna	800	851	778	-2,8%	-8,5%
<b>Abonnés</b>	<b>3 611</b>	<b>3 653</b>	<b>3 618</b>	<b>0,2%</b>	<b>-1,0%</b>
Wallis	2498	2538	2505	0,3%	-1,3%
Futuna	1113	1115	1113	-	-0,2%

Source : EEFW

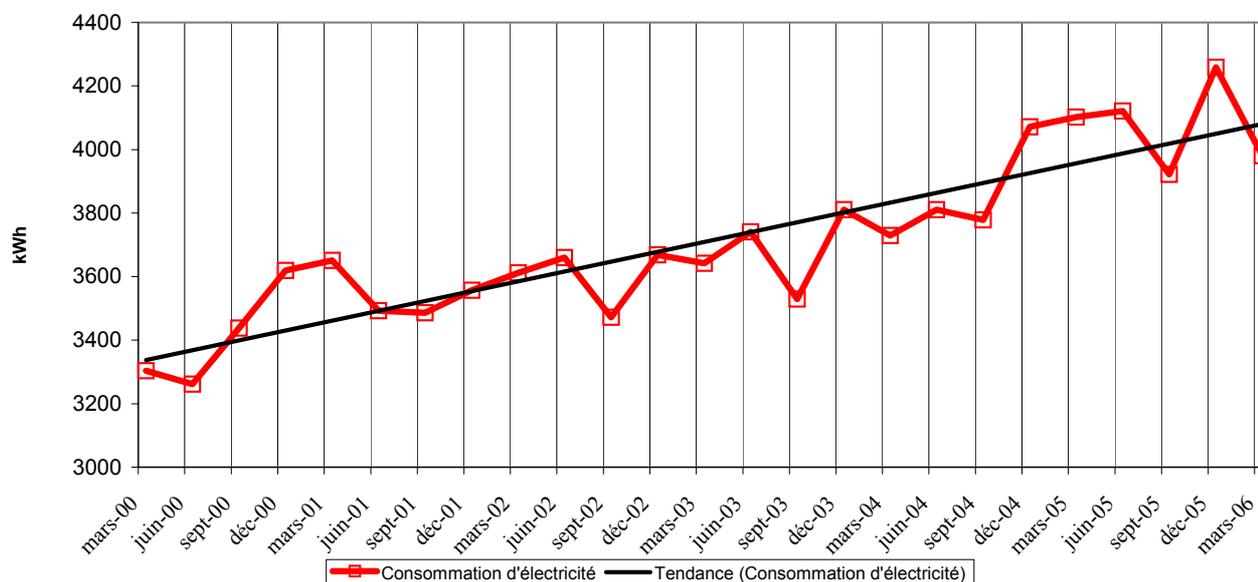
Au premier trimestre 2006, les tarifs de l'électricité ont enregistré une hausse moyenne de 0,5 %. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 61,19 XPF au 31 décembre 2005 à 61,52 XPF fin mars 2006 et celui de la moyenne tension, de 47,81 XPF à 48,07 XPF. En glissement annuel, relativement au premier trimestre 2005, les tarifs ont augmenté de 8,2 % en moyenne.

*Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)*

	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation / 1er trim. 2005	Variation / 4ème trimestre 2005
<b>Basse tension</b>					
Petits utilisateurs	56,87	61,19	61,52	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
1ère tranche	71,09	76,49	76,9	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
2ème tranche	56,87	61,19	61,52	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
3ème tranche	42,65	45,89	46,14	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Prix moyen</b>	<b>56,87</b>	<b>61,19</b>	<b>61,52</b>	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Moyenne tension</b>					
1ère tranche	53,32	57,37	57,68	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
2ème tranche	35,55	38,25	38,45	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>
<b>Prix moyen</b>	<b>44,44</b>	<b>47,81</b>	<b>48,07</b>	<b>8,2%</b>	<b>0,5%</b>

Source : EEFW

*Ventes trimestrielles d'électricité à Wallis et Futuna*



La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité de mars 2000 à mars 2006.

Les hydrocarbures

Au 31 mars 2006, les ventes d'essence ont diminué sur le trimestre (-15 %) comme en cumul annuel par rapport à la période précédente (-5,4 %). A la fin du premier trimestre 2006, les ventes de gazole ont reculé par rapport au quatrième trimestre 2005 (-8,2 %) et progressé sur 12 mois (+3 %). Cette progression s'explique notamment par la proportion croissante qu'occupent les véhicules diesels dans le parc automobile de Wallis-et-Futuna et l'importante consommation des centrales thermiques de l'EWF.

La consommation de pétrole Jet A1 baisse (-7,2 %) au premier trimestre 2006 par rapport au trimestre précédent. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement des avions. En cumul sur un an, la consommation de pétrole Jet A1 diminue de -12,6 %. Le ravitaillement des avions à Fiji où les prix sont moins élevés, explique en grande partie ce phénomène.

Au début du mois de février 2006, une nouvelle variation des prix locaux des hydrocarbures a été fixée par arrêté préfectoral faisant augmenter respectivement les prix de l'essence, du gazole et du pétrole jet A1 de 15,6 %, de 13,3 % et de 20 % par rapport aux tarifs en vigueur à la fin 2005.

Au cours du premier trimestre 2006, le prix public du gaz au litre s'est établi à 327,2 XPF, à Wallis comme à Futuna. Il a été réévalué au premier avril 2006, pour s'établir à 341,6 XPF.

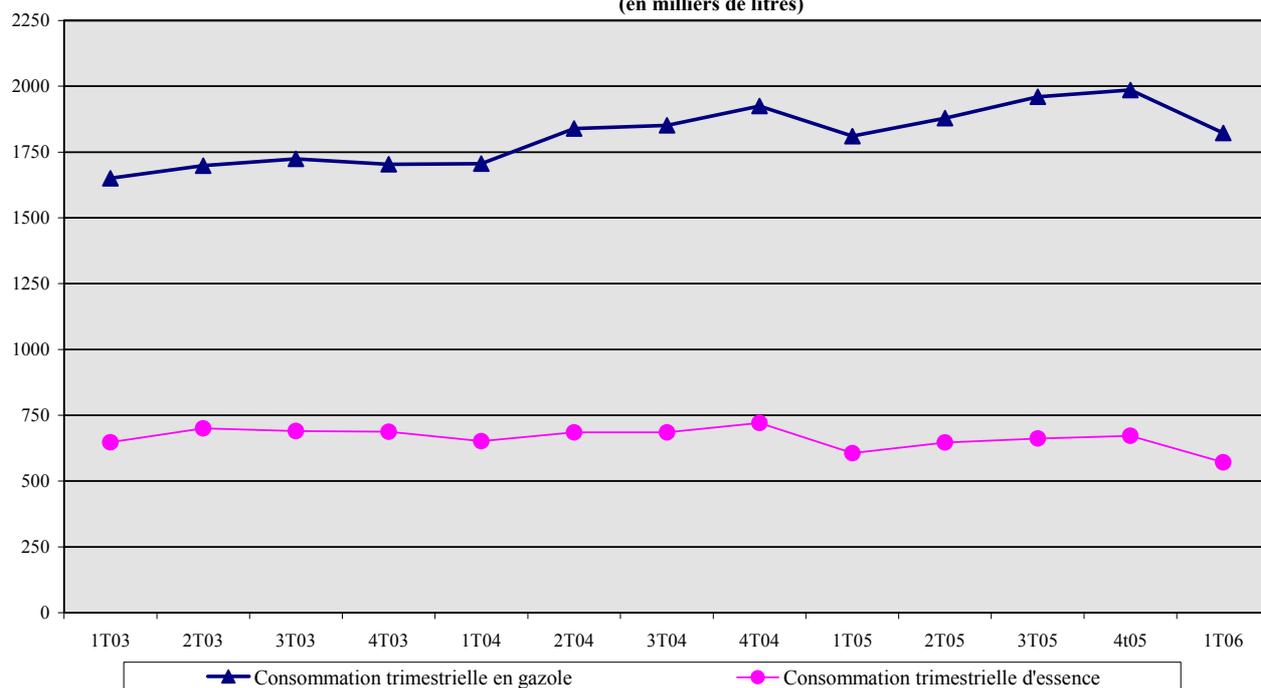
*Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)*

	Cumul		Variation / Cumul n-1	4 <sup>ème</sup> trimestre 2005	1 <sup>er</sup> trimestre 2006	Variation / trimestre précédent	Rappel 1 <sup>er</sup> trimestre 2005
	(avril 2004 - mars 2005)	(avril 2005 - mars 2006)					
<b>Essence</b>							
Wallis	2 277,0	2 162,5	-5,0%	564,9	485,9	-14,0%	507,5
Futuna	421,3	390,1	-7,4%	107,8	85,7	-20,5%	99,1
<b>Total</b>	<b>2 698,2</b>	<b>2 552,6</b>	<b>-5,4%</b>	<b>672,6</b>	<b>571,6</b>	<b>-15,0%</b>	<b>606,6</b>
<b>Gazole</b>							
Wallis	5 926,4	6 024,2	1,6%	1 550,7	1 407,7	-9,2%	1 405,6
Futuna	1 498,9	1 623,0	8,3%	434,7	414,6	-4,6%	404,5
<b>Total</b>	<b>7 425,3</b>	<b>7 647</b>	<b>3,0%</b>	<b>1 985,4</b>	<b>1 822,3</b>	<b>-8,2%</b>	<b>1 810,2</b>
<b>Pétrole Jet A1</b>							
Wallis	799,6	701,4	-12,3%	179,2	165,8	-7,5%	167,2
Futuna	12,1	7,7	-36,5%	1,6	2,0	25,4%	2,4
<b>Total</b>	<b>811,7</b>	<b>709,1</b>	<b>-12,6%</b>	<b>181</b>	<b>168</b>	<b>-7,2%</b>	<b>169,6</b>
<b>Gaz butane (Total)</b>	<b>244,8</b>	<b>248</b>	<b>1,3%</b>	<b>58,3</b>	<b>61,6</b>	<b>5,6%</b>	<b>57,4</b>

Source : SWAFEPF

## Consommation trimestrielle d'hydrocarbures à Wallis et futuna

(en milliers de litres)



### Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	31/12/2004	31/03/2005	31/12/2005	31/03/2006	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	131,1	137	137,4	158,9	15,6%	16,0%
Gazole	116,2	123,6	126,4	143,2	13,3%	15,9%
Pétrole Jet A1	114,6	119	118,4	142,1	20,0%	19,4%

Source : SWAFEPP

## Les échanges

### Le trafic aérien

#### Trafic international

Au premier trimestre 2006, le trafic aérien international en nombre de vols a enregistré deux vols de plus qu'au quatrième trimestre 2005. Le nombre de vol est en hausse de 7,1 % par rapport au premier trimestre 2005. Le nombre de passagers baisse sur le trimestre de -6,3 % mais reste stable par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Le volume de fret des marchandises et postal s'affichent en baisse, avec respectivement -10,4 % et -16,9 % sur un trimestre. Les tonnages concernés demeurent très faibles.

*Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - international*

	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
<b>Nombre de vols</b>	56	58	60	7,1%	3,4%
<b>Passagers</b>	5 834	6238	5843	0,2%	-6,3%
- Arrivées	2 921	2811	3012	3,1%	7,2%
- Départs	2 913	3427	2831	-2,8%	-17,4%
<b>Fret (kg)</b>	39 948	41702	37371	-6,5%	-10,4%
<b>Poste (kg)</b>	15 483	17242	14328	-7,5%	-16,9%

Source : Aviation civile

Trafic domestique

En cumul depuis le début de l'année, 208 vols ont relié Wallis et Futuna, en baisse de -26,2 % par rapport au premier trimestre 2005. Le nombre de passagers a par conséquent enregistré une baisse de -18,6 % et le fret de -14,7 % relativement au début d'année 2005.

Par rapport au quatrième trimestre 2005, le nombre de vol baisse de près de -40 %, le nombre de passager de -33,8 %. Ces fortes variations sont liées aux précipitations exceptionnelles enregistrées sur les îles de Wallis et Futuna, durant les mois de janvier et de février 2006. La piste de Futuna étant devenu impraticable, les liaisons aériennes avaient été interrompues. Il convient, également de souligner que les deux premiers mois de l'année sont considérés comme étant la période creuse en raison des départs en vacances en dehors du territoire.

*Evolution trimestrielle du trafic aérien commercial - domestique*

	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre
<b>Nombre de vols</b>	282	346	208	-26,2%	-39,9%
<b>Passagers</b>	2 990	3676	2433	-18,6%	-33,8%
- Arrivées	1 623	1739	1270	-21,7%	-27,0%
- Départs	1 367	1937	1163	-14,9%	-40,0%
<b>Fret (kg)</b>	4 613	5944	3934	-14,7%	-33,8%
<b>Poste (kg)</b>	2 537	2706	1762	-30,5%	-34,9%

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au cours du premier trimestre 2006, la collectivité a été ravitaillée par dix porte-conteneurs, trois pétroliers et un butanier, ce qui traduit une légère amélioration de la déserte maritime sur les trois derniers mois.

*Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis*

	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation (N / (N-1))	Variation / trimestre précédent
Porte - conteneurs	5	8	10	100,0%	25,0%
Pétroliers	3	4	3	N.S	-25,0%
Butaniers	1	0	1	N.S	N.S
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>55,6%</b>	<b>16,7%</b>

Source : service des Douanes et affaires maritimes

**Les télécommunications***Evolution du nombre d'abonnés Internet*

	31-mars-05	31-déc-05	31-mars-06	Variation mars 06 / mars 05	Variation mars 06 / déc 05
Nombre de lignes installées	1 738	1 757	1 826	5,1%	3,9%
Nombre d'abonnés Internet	498	505	532	6,8%	5,3%
Taux d'abonnés Internet	29%	29%	29%	-	-

Source : Service des postes et télécommunications

Au 31 mars 2006, plus d'un abonné téléphonique sur quatre était relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de 6,8 % en un an.

**Evolution des cours de change**

en XPF	Au	Au	Au	Au	Variations		
	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	m-3	m-6	m-12
100 JPY	87,59	87,58	84,75	83,79	-1,13%	-4,33%	-4,34%
USD	92,10	99,10	101,39	98,59	-2,76%	-0,51%	7,05%
AUD	72,04	75,39	74,93	70,21	-6,30%	-6,88%	-2,54%
NZD	67,54	68,53	71,29	60,35	-15,35%	-11,93%	-10,65%
SGD	56,31	58,63	59,89	60,94	1,75%	3,94%	8,22%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

Les produits importés sur le Territoire, en 2005, proviennent essentiellement de la zone euro (31% des produits importés), de l'Australie (13%), de Singapour (10 %) et de la Nouvelle-Zélande (9 %).

En trois mois, le dollar australien s'est déprécié de 6,3 %, le dollar néo-zélandais de 15,35 %. Ces évolutions des cours de change pourraient concourir à une baisse des prix des produits importés de ces pays.

## 2. L'évolution monétaire et financière

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public. Pour les crédits, seule la banque locale est concernée. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

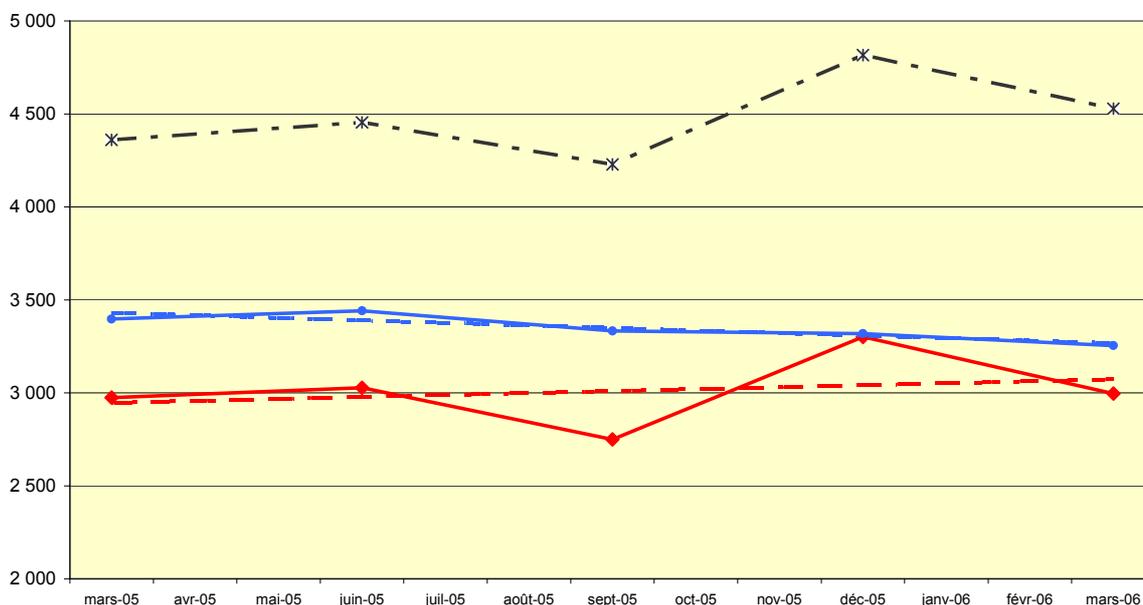
### Vue générale au 31 mars 2006

-Les **dépôts collectés et gérés localement** s'élèvent à 2.996 millions de XPF. Ils augmentent à un rythme annuel de 0,7 % et régressent, par rapport au trimestre précédent, de -9,3 %.

-Le **total des crédits** diminue de -4,2 % par rapport au 31 mars 2005. Il s'établit au 31 mars 2006 à 3.255 millions de XPF, en baisse de -1,9 % par rapport au trimestre précédent.

-La **masse monétaire (M3)** a reculé au cours du premier trimestre 2006 (-6 %) à 4.529 millions de XPF. En rythme annuel, elle progresse de 3,9 %. L'agrégat M1 s'élève à 3.762 millions de XPF. Il régresse de -6 % par rapport au trimestre précédent mais progresse de 8 % sur un an. Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+10,7 %). Les dépôts à vue qui avaient connu une progression annuelle de 8,2 % en 2005, enregistrent une baisse de -10,3 % en comparaison du trimestre précédent.

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



	31/03/05	30/06/05	30/09/05	31/12/05	31/03/06
total dépôts locaux	2 976	3 027	2 750	3 302	2 996
Total Crédits	3 398	3 442	3 334	3 319	3 255
* - M3	4 360	4 455	4 229	4 817	4 529

nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

## 2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

L'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une réorientation de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion des comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts sur le Territoire.

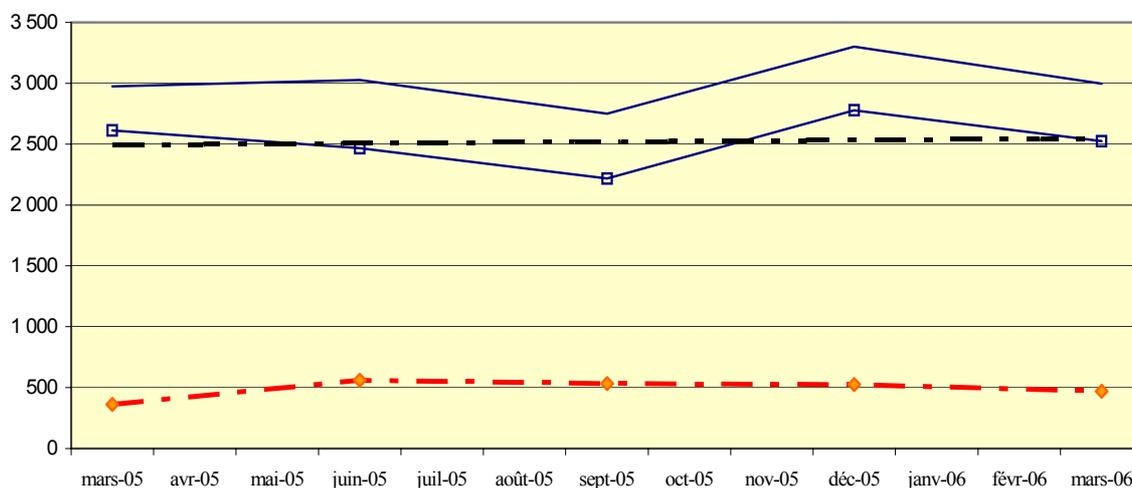
### Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission.

L'encours des dépôts locaux augmente légèrement sur douze mois (+0,7 %). Il s'établit fin mars 2006 à 2.996 millions XPF. Il faut souligner que le volume des dépôts stagne depuis près de dix ans. Ils atteignaient, en effet, 2.914 millions en 1994.

La faiblesse de la conjoncture, la fragilité de la situation financière des ménages et l'absence d'attractivité de l'offre bancaire locale expliquent cette situation. Les agents économiques se tournent ainsi de plus en plus vers des banques extérieures à la collectivité pour gérer leurs comptes.

**Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)**



	31/03/05	30/06/05	30/09/05	31/12/05	31/03/06
total dépôts locaux	2 976	3 027	2 750	3 302	2 996
dépôts banque locale	2 613	2 467	2 217	2 777	2 525
dépôts Trésor public	363	560	532	524	471

Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue diminue sur trois mois (-10,3 %) mais enregistre une hausse sur un an de 6,1 %. Il est à noter que la faiblesse de l'encours et des mouvements importants sur quelques gros comptes provoquent de fortes variations relatives des dépôts à vue.

Cette évolution s'explique aussi vraisemblablement par la baisse des taux créditeurs qui n'incite pas les épargnants à placer leurs avoirs sur des comptes d'épargne.

L'encours collecté par la banque locale diminue sur le premier trimestre 2006 (-10,3 %) alors qu'il augmente sur 12 mois de 1,2 %. L'encours du Trésor, souvent affecté par les mouvements erratiques observés sur quelques comptes importants, passe de 524 millions de XPF au 31 décembre 2005 à 471 millions à la fin du premier trimestre 2006.

La part des comptes à vue dans l'ensemble des dépôts passe de 70,6 % au 31 mars 2005 à 74,4 % un an plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentaient que 35 % des dépôts collectés dans la zone euro au 31/03/05.

## ACTIFS FINANCIERS

## TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2 100</b>	<b>2 029</b>	<b>2 485</b>	<b>2 229</b>	<b>6,1%</b>	<b>9,9%</b>	<b>-10,3%</b>
dont banque locale	1 738	1 496	1 960	1 758	1,2%	17,5%	-10,3%
dont Trésor Public	363	532	524	471	29,9%	-11,5%	-10,2%
<b>Comptes sur livrets</b>	<b>280</b>	<b>319</b>	<b>335</b>	<b>324</b>	<b>15,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>- 3,4%</b>
dont banque locale	280	319	335	324	15,8%	1,6%	- 3,4%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
<b>Autres placements liquides et à court terme</b>	<b>595</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>443</b>	<b>-25,6%</b>	<b>10,2%</b>	<b>- 8,0%</b>
Dépôts à terme	593	402	482	443	-25,3%	10,2%	- 8,0%
Bons de caisse	2	0	0	0			
Certificats de dépôts	0	0	0	0			
Divers	0	0	0	0			
dont banque locale	595	402	482	443	-25,6%	10,2%	- 8,0%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
<b>TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3</b>	<b>2 976</b>	<b>2 750</b>	<b>3 302</b>	<b>2 996</b>	<b>0,7%</b>	<b>9,0%</b>	<b>- 9,3%</b>
dont banque locale	2 613	2 217	2 777	2 525	- 3,4%	13,9%	- 9,1%
<b>Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0			
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>2 976</b>	<b>2 750</b>	<b>3 302</b>	<b>2 996</b>	<b>0,7%</b>	<b>9,0%</b>	<b>- 9,3%</b>
dont banque locale	2 613	2 217	2 777	2 525	- 3,4%	13,9%	- 9,1%
dont Trésor Public	363	532	524	471	29,9%	-11,5%	-10,2%
part des dépôts à vue	70,58%	73,77%	75,25%	74,40%			
part des comptes sur livrets	9,40%	11,60%	10,16%	10,81%			
part des autres placements LCT	20,01%	14,62%	14,59%	14,79%			

Comptes sur livrets

Au 31 mars 2006, les comptes sur livrets ordinaires collectés par la banque locale atteignent 324 millions de XPF. Ils régressent de -3,4 % par rapport au quatrième trimestre 2005 mais augmentent de 15,8 % sur un an. Ces comptes, privilégiés par les petits épargnants, restent marginaux avec 10,8 % du total. Cet indice confirme la faiblesse de l'effort d'épargne des ménages.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme, qui atteignent 443 millions de XPF fin mars 2006, enregistrent ce trimestre une baisse de -8 %.

**L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)**

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 4.137 millions de XPF au 31 mars 2006 contre 4.051 millions au 31 décembre 2005 (+2,1 %). Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant leur actualisation n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires et autres placements) totalisent un montant de 1.206 millions de XPF à la fin du premier trimestre 2006 et diminue sur un an de -3,6 %.

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ce placement atteint 2.931 millions de XPF au 31 mars 2006 soit une hausse de 2,8 % sur le trimestre et de 30,8 % sur un an.

TABLEAU II  
Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Placements liquides et à court terme</b>	<b>1 251</b>	<b>1 197</b>	<b>1 198</b>	<b>1 206</b>	<b>- 3,6%</b>	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>
OPCVM monétaires ( <i>seult banque locale</i> )	214	160	161	169	-20,9%	5,5%	5,0%
Autres placements ( <i>Trésor Public</i> )	1 037	1 037	1 037	1 037	-	-	-
<b>Placements d'épargne à long terme</b>	<b>2 241</b>	<b>2 664</b>	<b>2 852</b>	<b>2 931</b>	<b>30,8%</b>	<b>10,0%</b>	<b>2,8%</b>
Actions	19	19	20	22	14,5%	15,9%	10,0%
Obligations	852	1 346	1 536	1 535	80,1%	14,1%	- 0,1%
OPCVM non monétaires	1 340	1 217	1 212	1 210	- 9,7%	- 0,5%	- 0,2%
Assurances-vie	29	83	83	163	457,5%	95,7%	96,4%
<b>TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE</b>	<b>3 492</b>	<b>3 862</b>	<b>4 051</b>	<b>4 137</b>	<b>18,5%</b>	<b>7,1%</b>	<b>2,1%</b>
<i>dont collectés par banques locales</i>	577	448	554	724	25,5%	61,5%	30,7%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 914	3 413	3 413	3 413	17,1%	-	-
<i>dont collectés par assureurs</i>							

### Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

#### Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

La baisse globale des actifs financiers sur un an masque des disparités d'évolution selon les agents économiques concernés.

Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent sur un an de 6,8 % pour un montant de 1.065 millions à la fin mars 2006 contre 998 millions à la fin du premier trimestre 2005.

L'encours local des entrepreneurs individuels augmente fortement passant de 121 millions à 136 millions de XPF mais demeure marginal par rapport à l'ensemble des dépôts locaux, soit 5 % du total.

Les dépôts locaux des particuliers progressent de 8,2 % sur un an à 1.395 millions. Ils ne représentent que 47 % des dépôts collectés localement, contre environ 77 % en métropole. Les dépôts des particuliers restent cependant prééminents dans la zone d'émission comme dans la zone euro. A titre de comparaison, au 31 décembre 2005, les particuliers détenaient 48% des dépôts en Nouvelle-Calédonie et 60% en Polynésie française.

Cet écart très important, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en moyenne, en 2005, à moins de 95.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse fortement, de -29,9 %. Celle-ci résulte de la conjugaison d'une hausse des dépôts à vue s'élevant à 132 millions de XPF (+ 8,8 %) et d'une forte régression des dépôts à terme à 265 millions de XPF (-40,3 %). Les fortes fluctuations observées sur ces comptes s'expliquent par le versement, à périodicité variable, de subventions sur certains d'entre eux.

**Répartition des dépôts locaux par agents économiques**

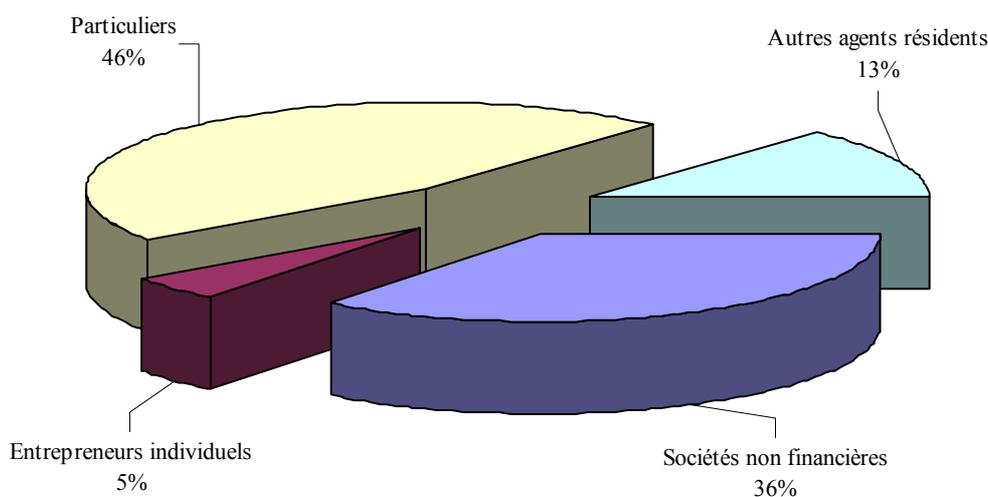


TABLEAU III  
**Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte**  
*Répartition par agent économique*

en millions de XPF	31/03/2005		31/03/2006		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
<b>Dépôts à vue</b>	<b>2100</b>	<b>100%</b>	<b>2229</b>	<b>100%</b>	<b>6,1%</b>
Sociétés non financières	857	41%	891	40%	4,0%
Entrepreneurs individuels	120	6%	121	5%	1,2%
Particuliers	1001	48%	1083	49%	8,2%
Autres agents résidents	121	6%	132	6%	8,8%
Non résidents	1	n.s	2	n.s	41,5%
<b>Autres dépôts</b>	<b>875</b>	<b>100%</b>	<b>767</b>	<b>100%</b>	<b>-12,4%</b>
Sociétés non financières	141	16%	173	23%	22,8%
Entrepreneurs individuels	1	n.s.	15	2%	n.s
Particuliers	287	33%	312	41%	8,5%
Autres agents résidents	444	51%	265	35%	-40,3%
Non résidents	2	n.s	1	n.s	-48,0%
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)</b>	<b>2976</b>	<b>100%</b>	<b>2996</b>	<b>100%</b>	<b>0,7%</b>
Sociétés non financières	998	34%	1065	36%	6,8%
Entrepreneurs individuels	121	4%	136	5%	12,4%
Particuliers	1289	43%	1395	47%	8,2%
Autres agents résidents	565	19%	396	13%	-29,9%
Non résidents	3	n.s	4	n.s	19,9%
<b>Certificats de dépôts (CDD)</b>	<b>N.D</b>		<b>N.D</b>		
<b>TOTAL DES DEPOTS LOCAUX</b>	<b>2976</b>	<b>100%</b>	<b>2996</b>	<b>100%</b>	<b>0,7%</b>

### Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

Les dépôts des sociétés non financières, collectés localement et gérés par les institutions extérieures, restent marginaux à 230 millions de XPF. Ils ne représentent, en effet, que 6 % des dépôts HZE en part relative. Ils enregistrent cependant une forte hausse de près de 86 % sur un an.

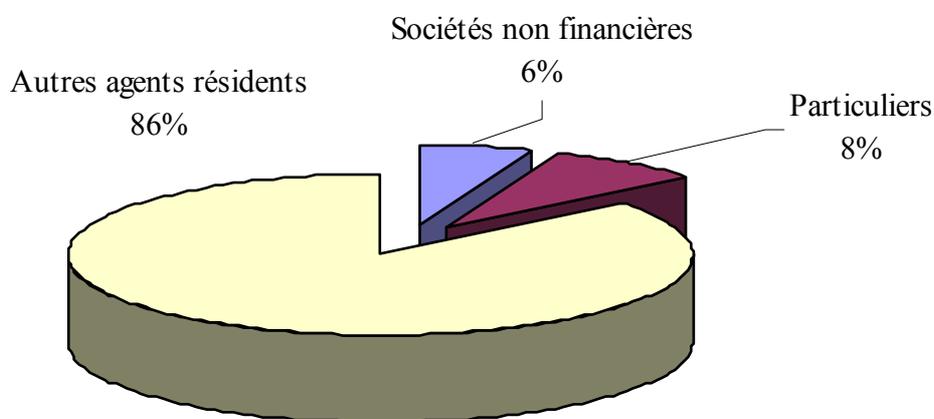
Les avoirs des particuliers enregistrent début 2006 une baisse de près de -29 %. Ils s'élèvent à 323 millions au 31 mars 2006 contre 453 millions de XPF début 2005. Ils ne représentent que 8 % de l'encours recensé.

Avec 86 % de l'encours de l'épargne collectée, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie et enregistrent, en un an, une hausse de 17,1 %. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

**Épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures**  
**Répartition par agent économique**

en millions de XPF	31/03/2005		31/03/2006		variations en %
	m-12	%			m/m-12
<b>TOTAL</b>	<b>3492</b>		<b>3967</b>		<b>13,6%</b>
Sociétés non financières	124	4%	230	6%	<b>86,0%</b>
Entrepreneurs individuels	N.D	n.s	N.D	n.s	
Particuliers	453	13%	323	8%	<b>-28,8%</b>
Autres agents résidents	2914	83%	3413	86%	<b>17,1%</b>
Non résidents	0	n.s	0	n.s	<b>n.s</b>

**Répartition des dépôts gérés hors de la zone d'émission**



## **2.2 LES PASSIFS FINANCIERS**

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission et ayant une activité régulière sur le Territoire.

Au 31 mars 2006, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.255 millions XPF, s'affiche en baisse par rapport au trimestre précédent de -1,9 % et de -4,2 % par rapport à mars 2005.

### **Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)**

A la fin du premier trimestre 2006, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.302 millions de XPF. Cet encours augmente par rapport au trimestre précédent (3,8 %) mais enregistre une baisse en glissement annuel (-5,4 %).

Bien que la tendance de l'encours sur une longue période soit à la stabilité (les crédits distribués par l'établissement local stagnant depuis 1999, année où ils atteignaient 1.395 millions). On constate, depuis deux ans, un ralentissement des concours accordés par la BWF.

**TABLEAU IV**  
**Concours de caractère bancaire**  
**(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)**

	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006			
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-			
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 007</b>	<b>898</b>	<b>889</b>	<b>877</b>	-12,9%	-2,3%	-1,3%
Sociétés non financières	-	-	-	-			
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	1 007	898	889	877	-12,9%	-2,3%	-1,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	0	-	-			
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>82</b>	<b>78</b>	<b>84</b>	<b>72</b>	-12,1%	-7,4%	-14,1%
Sociétés non financières	54	48	40	32	-40,9%	-33,6%	-19,1%
Entrepreneurs individuels	28	30	44	40	44,2%	35,4%	-9,6%
Particuliers	-	-	-	-			
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>59</b>	N.S	69,1%	69,4%
Sociétés non financières	-	0	-	-			
Entrepreneurs individuels	2	2	1	1	-51,5%	-36,3%	-24,2%
Particuliers	5	33	34	58	N.S	74,0%	73,1%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>160</b>	<b>135</b>	<b>116</b>	<b>163</b>	2,0%	20,4%	40,4%
Sociétés non financières	126	107	90	140	10,9%	30,3%	55,8%
Entrepreneurs individuels	6	5	6	5	-18,4%	4,6%	-11,8%
Particuliers	27	23	21	18	-34,3%	-22,3%	-12,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
<b>Autres crédits</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	17,0%	11,1%	-10,6%
Sociétés non financières	9	8	7	7	-25,6%	-12,2%	-6,5%
Entrepreneurs individuels	-	2	5	4		N.S	-17,0%
Particuliers	-	0	-	-			
Autres agents résidents	-	0	-	-			
Non résidents	-	0	-	-			
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	-31,8%	8,3%	-9,5%
Sociétés non financières	1	1	1	1	-30,7%	4,9%	32,8%
Entrepreneurs individuels	1	1	1	1	9,6%	-21,1%	-5,7%
Particuliers	21	13	16	14	-33,6%	11,6%	-11,7%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
<b>TOTAL NET</b>	<b>1 288</b>	<b>1 170</b>	<b>1 153</b>	<b>1 198</b>	-7,0%	2,4%	3,9%
Sociétés non financières	191	165	138	179	-6,4%	8,8%	30,0%
Entrepreneurs individuels	37	39	57	52	41,1%	33,0%	-9,0%
Particuliers	1 060	967	959	967	-8,8%	0,0%	0,9%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
Non résidents	-	-	-	-			
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>88</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>104</b>	18,5%	4,9%	2,8%
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>1 376</b>	<b>1 270</b>	<b>1 255</b>	<b>1 302</b>	-5,4%	2,6%	3,8%

Les particuliers recueillent 80,7 % des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent 19,2 % des concours bancaires locaux. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 50 % de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne des déficiences de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du premier trimestre, les crédits de trésorerie régressent (-1,3 % par rapport à décembre 2005). En rythme annuel, ils affichent une baisse -12,9 %. La part prédominante des crédits de trésorerie, qui avec 877 millions, représentent 73,2 % des encours (contre 17,5% en Nouvelle-Calédonie et 32% en Polynésie française, à la fin 2005), est l'une des caractéristiques du marché local.

Les crédits à l'équipement diminuent ce trimestre, passant de 84 à 72 millions. Ils restent extrêmement faibles et représentent 6,7% de l'encours global des crédits (contre 19,1% en Nouvelle-Calédonie et 14,2% en Polynésie française au 31 décembre 2005), cela révèle la faiblesse du niveau des investissements des entreprises à Wallis et Futuna. L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique n'incite pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire parviennent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent, cependant, très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat augmentent par rapport au trimestre précédent (59 millions). Ils demeurent marginaux et ne représentent, sur ce trimestre, que 4,9 % de l'encours total (contre 43,2% en Nouvelle-Calédonie et 31% en Polynésie française à la fin 2005). Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Les comptes ordinaires débiteurs augmentent fortement ce trimestre (40,4 %) et de 2 % sur un an. Ils demeurent le second type d'emplois de la banque locale, soit 13,6 % du total net des encours.

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (16 millions), dont 87,5 % de ces créances sont imputables aux particuliers. Elles ne représentent que 1,3 % de l'encours. Ceci résulte du fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises, qui constituent les concours bancaires les plus risqués.

### **Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission**

#### **(Tableau V)**

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de -3,4 % sur un an, pour s'établir à 1.953 millions.

Malgré l'existence du fond de garantie à l'habitat (FGH), l'endettement excessif des ménages, le niveau élevé des impayés sur les crédits antérieurs et l'absence d'épargne, n'ont pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du premier trimestre 2006 (-5,2 %) pour s'établir à 949 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

L'importance des crédits à l'habitat dans les crédits HZE, plus de 48 % de l'encours, est plus grande sur le Territoire, qu'en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française où les crédits à l'habitat représentent respectivement 41% et 23,7% des crédits HZE, à la fin 2005.

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominants sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent, en effet, 61,5 % des crédits distribués sur le Territoire (hors crédits distribués par les banques calédoniennes), contre environ 20% en Nouvelle-Calédonie et 18,3% en Polynésie française, à la fin 2005.

**PASSIFS FINANCIERS**  
**TABLEAU V**  
**Concours de caractère bancaire**  
**(Etablissement de crédit situé hors zone d'émission)**

<i>en millions de XPF</i>	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-			
<b>Crédits de trésorerie</b>	-	-	-	-			
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>398</b>	<b>573</b>	<b>540</b>	<b>540</b>	35,7%	-5,8%	0,0%
Sociétés non financières	41	44	27	27	-34,5%	-39,1%	0,0%
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-			
Particuliers	18	17	21	21	15,1%	20,6%	0,0%
Autres agents résidents	357	528	512	512	43,4%	-3,1%	0,0%
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 132</b>	<b>1 055</b>	<b>1 001</b>	<b>949</b>	-16,1%	-10,0%	-5,2%
Sociétés non financières	3	3	3	3	-0,1%	7,5%	0,0%
Entrepreneurs individuels	32	29	28	27	-14,7%	-7,3%	-3,6%
Particuliers	1 097	1 023	970	919	-16,2%	-10,2%	-5,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>473</b>	<b>419</b>	<b>439</b>	<b>444</b>	-6,2%	5,9%	1,1%
Sociétés non financières	62	24	38	38	-38,8%	59,3%	0,0%
Entrepreneurs individuels	62	61	61	60	-3,6%	-1,3%	-1,6%
Particuliers	349	335	341	346	-0,9%	3,3%	1,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-			
<b>TOTAL NET</b>	<b>2 021</b>	<b>2 064</b>	<b>2 001</b>	<b>1 953</b>	-3,4%	-5,4%	-2,4%
Sociétés non financières	106	71	68	68	-36,1%	-4,2%	0,0%
Entrepreneurs individuels	94	90	89	88	-6,3%	-2,1%	-1,1%
Particuliers	1 464	1 375	1 332	1 286	-12,2%	-6,5%	-3,5%
Autres agents résidents	357	528	512	512	43,4%	-3,1%	0,0%
<b>Provisions non ventilées</b>	-	-	-	-			
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>2 021</b>	<b>2 064</b>	<b>2 001</b>	<b>1 953</b>	-3,4%	-5,4%	-2,4%

**L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)**

Les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone sont en baisse au premier trimestre (-1,9 %) et ont reflué de -4,2 % en rythme annuel.

Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-17 %).

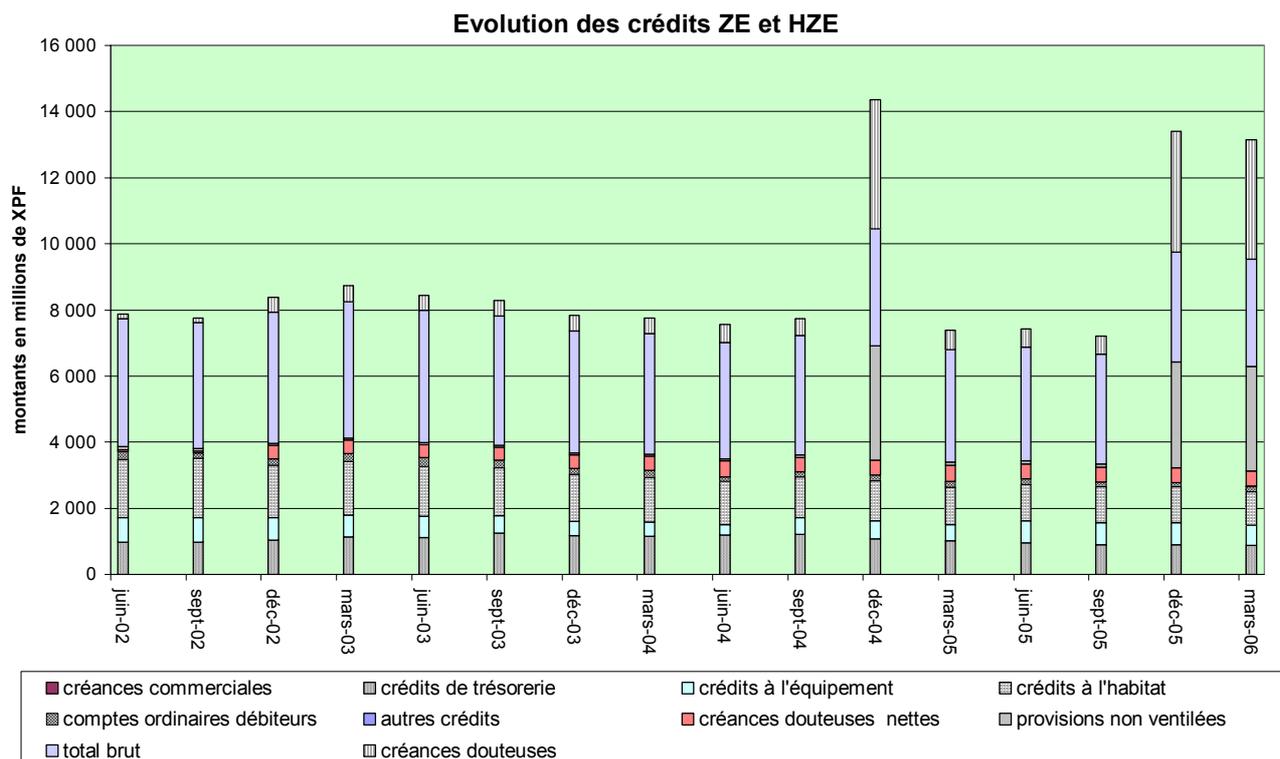
Les particuliers ont vu leurs crédits locaux à l'équipement augmenter de 15,1 % et leurs crédits à l'habitat se contracter de -11,3 %. Ils affichent un volume de crédits en diminution (-10,8 % sur un an et -3,5 % sur un trimestre).

Les autres agents économiques enregistrent à nouveau une forte hausse de leurs crédits en rythme annuel, ces derniers passant de 357 millions à 512 millions de XPF. Leur importance relative augmente et représente environ 16,2 % du total net des concours.

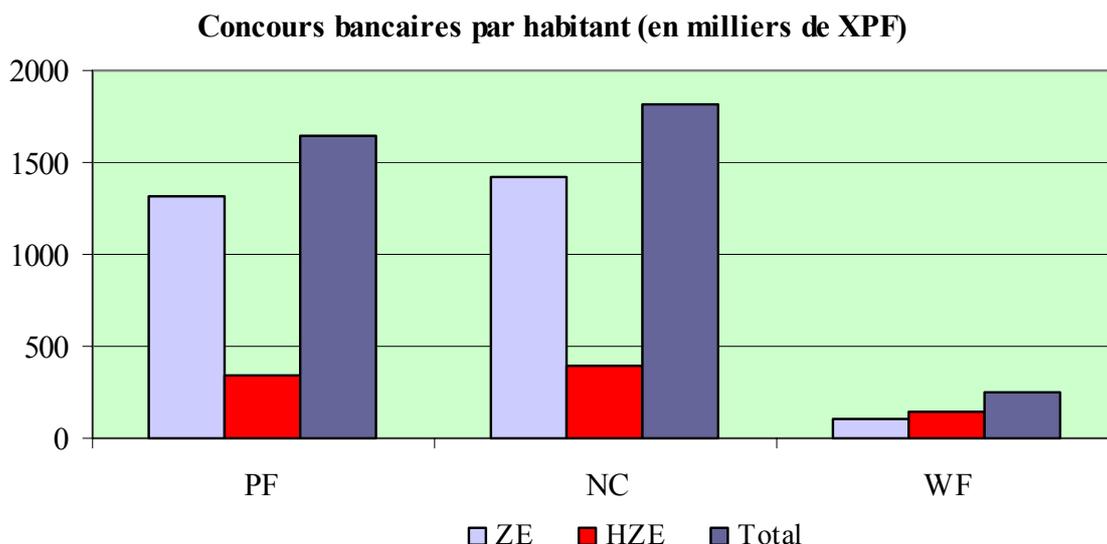
TABLEAU IV+V  
**Concours de caractère bancaire**  
**(Toutes zones d'émission confondues)**

31/03/2005 30/09/2005 31/12/2005 31/03/2006

<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Créances commerciales</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits de trésorerie</b>	<b>1 007</b>	<b>898</b>	<b>889</b>	<b>877</b>	<b>-12,9%</b>	<b>- 2,3%</b>	<b>- 1,3%</b>
Sociétés non financières	-	-	-	-	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	1 007	898	889	877	-12,9%	- 2,3%	- 1,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Crédits à l'équipement</b>	<b>498</b>	<b>668</b>	<b>674</b>	<b>612</b>	<b>22,8%</b>	<b>- 8,4%</b>	<b>- 9,2%</b>
Sociétés non financières	95	93	84	59	-38,1%	-36,6%	-29,8%
Entrepreneurs individuels	28	30	44	40	44,2%	33,3%	- 9,1%
Particuliers	18	17	17	21	15,1%	23,5%	23,5%
Autres agents résidents	357	528	528	512	43,4%	- 3,0%	- 3,0%
<b>Crédits à l'habitat</b>	<b>1 138</b>	<b>1 090</b>	<b>1 090</b>	<b>1 008</b>	<b>-11,4%</b>	<b>- 7,5%</b>	<b>- 7,5%</b>
Sociétés non financières	3	3	3	3	- 0,1%	-	-
Entrepreneurs individuels	34	31	30	28	-16,9%	- 9,7%	- 6,7%
Particuliers	1 102	1 056	1 056	977	-11,3%	- 7,5%	- 7,5%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>160</b>	<b>135</b>	<b>116</b>	<b>163</b>	<b>2,0%</b>	<b>20,7%</b>	<b>40,5%</b>
Sociétés non financières	126	107	90	140	10,9%	30,8%	55,6%
Entrepreneurs individuels	6	5	6	5	-18,4%	-	-16,7%
Particuliers	27	23	21	18	-34,3%	-21,7%	-14,3%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Autres crédits</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>17,0%</b>	<b>10,0%</b>	<b>- 8,3%</b>
Sociétés non financières	9	8	7	7	-25,6%	-12,5%	- 6,5%
Entrepreneurs individuels	-	2	5	4	N.S	100,0%	-17,0%
Particuliers	-	-	-	-	-	-	-
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>Créances douteuses nettes</b>	<b>497</b>	<b>434</b>	<b>437</b>	<b>460</b>	<b>- 7,4%</b>	<b>6,0%</b>	<b>5,3%</b>
Sociétés non financières	64	25	25	39	-38,7%	56,0%	56,0%
Entrepreneurs individuels	63	62	62	61	- 3,4%	- 1,6%	- 1,6%
Particuliers	370	347	351	360	- 2,7%	3,7%	2,6%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL NET</b>	<b>3 310</b>	<b>3 235</b>	<b>3 217</b>	<b>3 151</b>	<b>- 4,8%</b>	<b>- 2,6%</b>	<b>- 2,1%</b>
Sociétés non financières	298	236	209	247	-17,0%	4,7%	18,2%
Entrepreneurs individuels	131	129	147	140	7,1%	8,5%	- 4,8%
Particuliers	2 524	2 342	2 334	2 253	-10,8%	- 3,8%	- 3,5%
Autres agents résidents	357	528	528	512	43,4%	- 3,0%	- 3,0%
<b>Provisions non ventilées</b>	<b>88</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>104</b>	<b>18,5%</b>	<b>5,1%</b>	<b>3,0%</b>
<b>TOTAL BRUT</b>	<b>3 398</b>	<b>3 334</b>	<b>3 319</b>	<b>3 255</b>	<b>- 4,2%</b>	<b>- 2,4%</b>	<b>- 1,9%</b>



Il faut souligner la faiblesse des crédits bancaires par habitant à Wallis et Futuna : en 2005, le montant des crédits par tête est plus de 7 fois moins élevé qu'en Nouvelle-Calédonie et près 7 fois plus faible qu'en Polynésie. Ces écarts témoignent de la faiblesse de l'activité économique dans le Territoire. De plus, l'absence de garanties hypothécaires et l'opacité des comptes des entreprises constituent des freins puissants au développement d'un réseau bancaire plus dense.



## 2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

### La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) a diminué au cours du premier trimestre 2006 (-6 %) à 4.529 millions de XPF. En rythme annuel, elle augmente de 3,9 %. A titre de comparaison, la masse monétaire M3 de la zone euro avait progressé de 7,6 % sur douze mois au 30/11/2005.

L'agrégat M1 s'élève à 3.762 millions de XPF. Il diminue de -6 % par rapport au trimestre précédent et, en perte de -8 % sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire reste soutenu en glissement annuel (+10,7 %). Elle représente près de 34 % de M3, contre moins de 4% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. Cependant, en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

Les dépôts à vue, qui avaient connu une progression de 6,1 % sur un an, se contractent de -10,3 % sur le premier trimestre de l'exercice 2006.

L'agrégat M2-M1 progresse sur un an (+15,8 %) et s'établit à 324 millions. En l'absence de compte « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (7,1 % de M3).

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-25,6 %). Cette régression résulte de la baisse des dépôts à terme qui composent cet agrégat. En effet, la banque locale enregistre une forte baisse de ses dépôts à terme (-25,3 %) car une partie d'entre eux est arrivée à échéance et a été transformée par la suite en placements boursiers.

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
<b>M1</b>							
<b>Circulation fiduciaire</b>	1 385	1 479	1 516	1 533	10,7%	3,6%	1,1%
- Billets	1 387	1 481	1 517	1 535	10,7%	3,6%	1,2%
- Pièces	- 2	- 2	- 1	- 2	1,8%	6,5%	100,0%
<b>Dépôts à vue</b>	2 100	2 029	2 485	2 229	6,1%	9,9%	-10,3%
- Banque(s)	1 738	1 496	1 960	1 758	1,2%	17,5%	-10,3%
- SPT							
- Trésor public	363	532	525	471	29,9%	-11,5%	-10,3%
<b>Total M1</b>	<b>3 485</b>	<b>3 508</b>	<b>4 000</b>	<b>3 762</b>	<b>8,0%</b>	<b>7,2%</b>	<b>- 6,0%</b>
<b>M2 - M1</b>	<b>280</b>	<b>319</b>	<b>335</b>	<b>324</b>	<b>15,8%</b>	<b>1,6%</b>	<b>- 3,3%</b>
Comptes sur livrets	280	319	335	324	15,8%	1,6%	- 3,3%
Comptes d'épargne logement							
<b>Total M2</b>	<b>3 765</b>	<b>3 827</b>	<b>4 336</b>	<b>4 086</b>	<b>8,5%</b>	<b>6,8%</b>	<b>- 5,8%</b>
<b>M3 - M2</b>	<b>595</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>443</b>	<b>-25,6%</b>	<b>10,2%</b>	<b>- 8,1%</b>
<b>Dépôts à terme</b>	<b>593</b>	<b>402</b>	<b>482</b>	<b>443</b>	<b>-25,3%</b>	<b>10,2%</b>	<b>- 8,1%</b>
- Banque(s)	593	402	482	443	-25,3%	10,2%	- 8,1%
- SPT							
- Trésor public	-	-	-	-			
Bons	2	-	-	-			
Certificats de dépôt	-	-	-	-			
<b>Total M3</b>	<b>4 360</b>	<b>4 229</b>	<b>4 817</b>	<b>4 529</b>	<b>3,9%</b>	<b>7,1%</b>	<b>- 6,0%</b>

**Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)**

Les contreparties de M3 progressent de 3,9 % au 31 mars 2006 par rapport à la même période de l'année précédente. Les avoirs hors zone d'émission de l'IEOM, qui ont augmenté sur 12 mois (+21,7 %), représentent plus de 53 % des contreparties de M3.

La position extérieure nette du système bancaire local qui résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements, se contracte sur un an de - 3,9 %. Cette même position extérieure nette, corrigée des avoirs du Trésor Public évolue sur la même période de 1,1 %.

<b>CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA</b>							
	31/03/2005	30/09/2005	31/12/2005	31/03/2006	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m / m-6	m / m-3
<b>Avoirs hors zone d'émission</b>	<b>4 052</b>	<b>3 731</b>	<b>4 501</b>	<b>4 421</b>	<b>9,1%</b>	<b>18,5%</b>	<b>- 1,8%</b>
- Institut d'émission	1 995	2 053	2 050	2 428	21,7%	18,3%	18,4%
- Etablissements de crédit locaux (*)	2 057	1 678	2 451	1 993	- 3,1%	18,8%	-18,7%
<b>Créances sur le Trésor public</b>	<b>309</b>	<b>486</b>	<b>492</b>	<b>405</b>	<b>31,0%</b>	<b>-16,7%</b>	<b>-17,7%</b>
<b>Concours sur ressources monétaires</b>	<b>- 2</b>	<b>11</b>	<b>- 175</b>	<b>- 297</b>	<b>n.s</b>	<b>n.s</b>	<b>69,7%</b>
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 376	1 270	1 264	1 311	- 4,7%	3,2%	3,7%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 378	1 259	1 439	1 608	16,7%	27,7%	11,7%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	562	570	553	556	- 1,0%	- 2,5%	0,5%
- Provisions sur créances douteuses	88	99	101	104	18,5%	5,1%	3,0%
- Engagements hors zone d'émission (*)	230	235	384	238	3,7%	1,3%	-38,0%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	499	355	401	711	42,5%	100,3%	77,3%
<b>Total</b>	<b>4 359</b>	<b>4 228</b>	<b>4 818</b>	<b>4 529</b>	<b>3,9%</b>	<b>7,1%</b>	<b>- 6,0%</b>

(*) Position extérieure nette du système bancaire local :	1 827	1 443	2 067	1 755	- 3,9%	21,6%	-15,1%
Position extérieure nette corrigée des avoirs du Trésor public	2 136	1 929	2 559	2 160	1,1%	12,0%	-15,6%

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoirs hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

## 2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX (TABLEAU VIII)

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence une baisse de sa position extérieure nette (-3,9 %) sur un an qui atteint 55 % des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 41 % des emplois.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (78 % du passif). Le financement sur ressources propres augmente légèrement par rapport à mars 2005 (+1,4 %) et représente 21 % des ressources.

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2005</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 376	42%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 579	80%
Réserves obligatoires	94	3%	Financement sur ressources propres *	650	20%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	14	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 827	55%	Réesc compte		0%
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 297</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 242</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 décembre 2005</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 264	37%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 751	81%
Réserves obligatoires	76	2%	Financement sur ressources propres *	654	19%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	2	0%
(-) position extérieure nette des EC	2 067	61%	Réesc compte	ND	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 407</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 407</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

<b>FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 MARS 2006</b>					
<b>Emplois</b>			<b>Ressources</b>		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 311	41%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 466	78%
Réserves obligatoires	97	3%	Financement sur ressources propres *	659	21%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	38	1%
(-) position extérieure nette des EC	1 755	55%	Réesc compte	ND	-
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>3 163</b>	<b>100%</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>3 163</b>	<b>100%</b>

(\*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

## 2.5 RAPPEL DES TAUX

### Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret n° 2006-117 du 31 janvier 2006, le taux d'intérêt légal pour l'année 2006 a été fixé à 2,11%.

En %	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Taux d'intérêt légal	8,4	5,82	6,65	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27	2,05	2,11

### Les taux d'intervention de l'IEOM au 31 mars 2006

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
Taux de la facilité de dépôt	08/03/2006	1,50%	
Taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	4,50%
Taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,85 % à 6,30 % (Taux SGFGAS depuis le 01/05/2006)
Taux de la facilité de prêt marginal	08/03/2006	3,50%	
Taux de l'escompte de chèques	08/03/2006	3,50%	

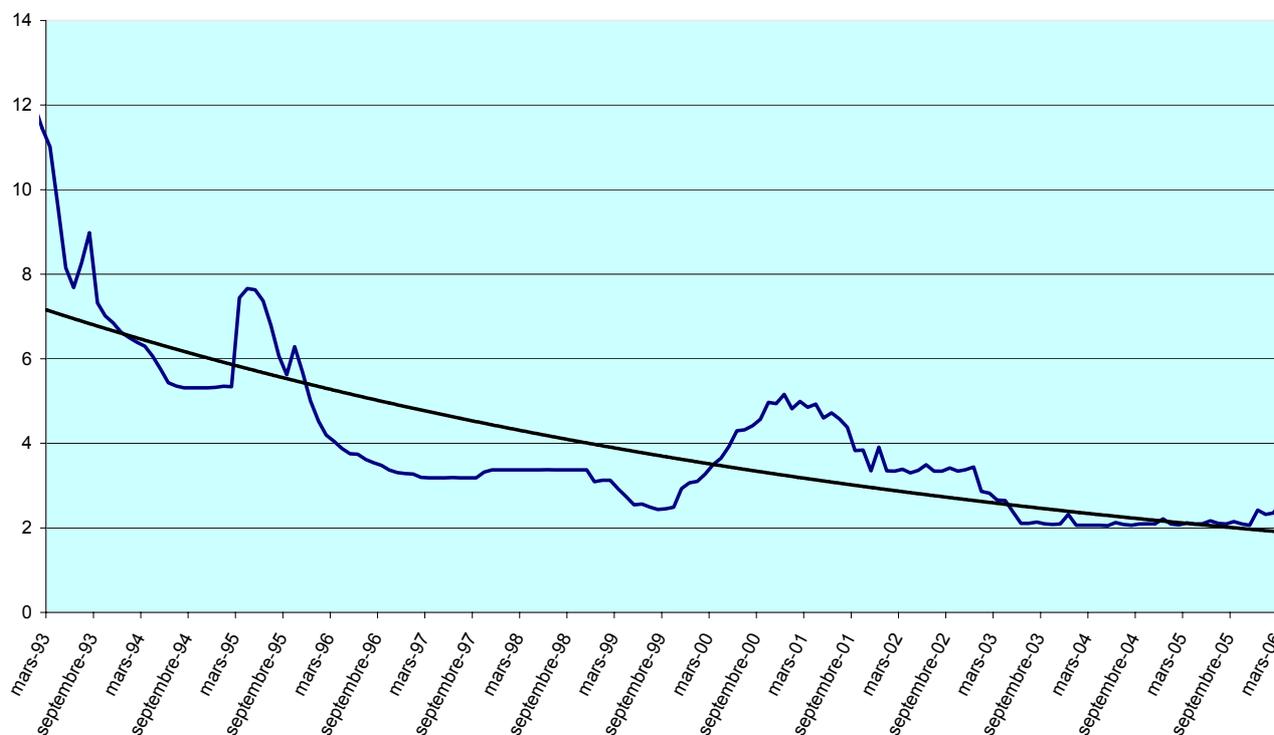
### Les taux du marché

#### Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60 % depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale est de 7,89 % depuis le 1 janvier 2006. Il sera revalorisé de 8,4 % au 1<sup>er</sup> avril 2006.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA

EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er avril 2006)					
Crédits aux particuliers		seuil de l'usure	Crédits aux entreprises		seuil de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>			Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament		<b>9,76%</b>
Prêts à taux fixe		<b>5,80%</b>	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable		<b>5,55%</b>
Prêts à taux variable		<b>5,48%</b>	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe		<b>5,99%</b>
Prêts relais		<b>5,68%</b>	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)		<b>13,33%</b>
<b>Autres prêts</b>			Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans		<b>8,44%</b>
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF		<b>20,21%</b>			
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF		<b>17,81%</b>			
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF		<b>8,40%</b>			

### ***3. Les Missions de l'IEOM***

L'Institut d'Emission d'Outre-mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

**L'émission des signes monétaires** : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP<sup>(1)</sup> (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1<sup>er</sup> janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

**Les opérations de compensation interbancaire** : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

**Le refinancement des établissements de crédit**, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions<sup>(2)</sup>, de crédits à taux réduits.

**Les services rendus à la communauté bancaire** (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

#### **3.1 L'émission des signes monétaires**

Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 31 mars 2006 est de 1.658 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin mars 2006 représente 1.660,1 millions de XPF avec un retrait de circulation de pièces de 2.092 milliers de XPF.

<i>en milliers de XPF</i>	<b>31-mars-05</b>	<b>31-déc-05</b>	<b>31-mars-06</b>
Billets	1 472 991	1 575 573	1 660 134
Pièces	-1 568	-1 005	-2 092
<b>Total</b>	<b>1 471 423</b>	<b>1 574 568</b>	<b>1 658 042</b>

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

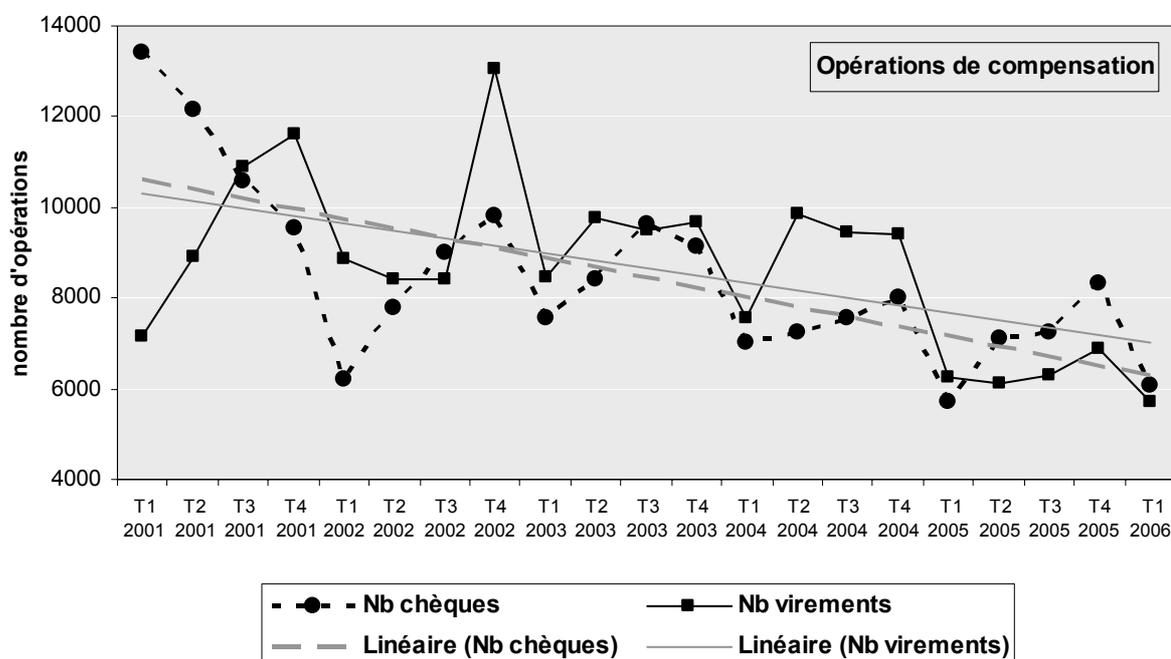
(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

### 3.2 Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 31 mars 2006. Au premier trimestre 2006, le nombre d'opérations a diminué par rapport au trimestre précédent (-22,4 %) alors que le montant total traité s'affiche en hausse (+3,1 %) et restent en forte hausse par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2005 (baisse de 1,4 % du nombre d'opérations mais hausse de 48,7 % du montant total traité).

Cette baisse du nombre des opérations traitées s'explique par le fait que certaines opérations du Trésor sont désormais prises en charge par le Système Interbancaire de Télécompensation (SIT) métropolitain. La forte hausse des montants traités est de nature conjoncturelle et est la résultante d'une opération interbancaire exceptionnelle du Trésor Public au cours du mois de mars 2006.

Périodes	1er trimestre 2005	4ème trimestre 2005	1er trimestre 2006	Variation 1T06/1T05	Variation 1T06/4T05
Nb chèques	5 712	8 311	6 056	6,0%	-27,1%
Montant	433 850 167	660 927 780	507 231 161	16,9%	-23,3%
Nb Virements	6 245	6 874	5 728	-8,3%	-16,7%
Montant	732 918 619	1 022 568 993	1 228 237 874	67,6%	20,1%
<b>Total opérations</b>	<b>11 957</b>	<b>15 185</b>	<b>11 784</b>	<b>-1,4%</b>	<b>-22,4%</b>
<b>Montant total</b>	<b>1 166 768 786</b>	<b>1 683 496 773</b>	<b>1 735 469 035</b>	<b>48,7%</b>	<b>3,1%</b>



Publication gratuite : 50 tirages

---

**Directeur de publication :**

M. Patrick BESSE

**Responsable de la rédaction :**

M. Didier SIMON

---

**Editeur:**

IEOM - Etablissement Public  
BP G5 Mata'Utu  
98600 UVEA  
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : [ieomwf@wallis.co.nc](mailto:ieomwf@wallis.co.nc)

**Achévé d'imprimé le 30 mai 2006**